



Compte rendu de réunion

Etabli le : 03/10/2024  
Par : G. BOULAY**CONSEIL DE LA VIE SOCIALE EXTRAORDINAIRE****Date : 27 septembre 2024***Membres / Liste de diffusion*

<b>NOMS</b>	<b>En qualité de</b>	<b>Etait*</b>
M. COPEZ Raymond	Président Représentant des résidents (titulaire) Jallans	Excusé
Mme NORMAND Monique	Représentante des résidents (titulaire) Jallans	Excusée
M. MORICE Thierry	Représentante des résidents (titulaire) Jallans	Excusé
Mme BELHOMME Bernadette	Représentante des résidents (suppléante) Fédé	Excusée
M. DOUSSE Bernard	Représentant des résidents (suppléant) Fédé	Présent
Mme TEILLARD Sylvie	Représentante des familles (titulaire) Fédé	Présente
M. FERRE Jackie	Représentant des familles (titulaire) Fédé	Présent
M. CLARENC Guy	Représentant des familles (titulaire) Jallans	Présent
M. PETIT Jean Claude	Représentant des familles (suppléant) Fédé	Présent
M. BOSCHET Jean Pierre	Représentant des familles (suppléant) Jallans	Présent
Mme MONTERO Stéphanie	Représentante du personnel (titulaire) Jallans	Présente
Mme ANCERNE Astride	Représentante du personnel (suppléante) Fédé	Excusée
Mme RAYNAL Nadège	Animatrice de l'EHPAD/USLD Jallans	Excusée
Mme CHAMBRIER Nathalie	Animatrice de l'EHPAD Fédé	Présente
Mme MATIP Paulette Yvonne	Directrice Adjointe	Présente
Docteur NSUMBU Scope	Médecin et chef du pôle Gériatrique	Présent
Mme NEVEU Sylvie	Cadre Supérieur du Pôle Gériatrique	Présente
Docteur BESSON Laurent	Médecin coordonnateur des EHPAD/USLD de Châteaudun	Présent
Mme CHESNIN Soizick	Cadre de Santé EHPAD Fédé	Présente
Mme MENAGER Elsa	Cadre de Santé EHPAD Jallans	Présente
Mme RIFLET Aurélia	Psychologue	Présente
M. MERMBERG Boris	Psychologue	Excusé
M. LE GOFF Bruno	Responsable technique DIRCOM	Présent
Mme BOULAY Ghislaine	Secrétaire EHPAD Jallans	Présente



Compte rendu de réunion

Etabli le : 03/10/2024  
Par : G. BOULAY

## Ordre du jour :

- **Création d'une unité d'hébergement protégé à Val de Loir (déménagement de l'unité Val de Loir vers Beauce étage)**

La Directrice Adjointe commence le CVS et explique que le Président n'a pas pu venir car il avait d'autres obligations donc en l'absence du Président la Directrice Adjointe déclare ouverte la séance et donne la parole à la Cadre Supérieure.

Tout d'abord la Cadre Supérieure présente le Docteur NSUMBU qui est le chef de pôle de gériatrie.

Puis elle expose le projet de restructuration de l'EHPAD Fédé avec les tenants et les aboutissants.

Elle revient sur la capacité des EHPADS :

Jallans : 60 lits + 2 lits temporaires

Fédé : 173 lits réels et capacité retenue 161 lits. Capacité validée par l'ARS 159 lits + 2 lits temporaires.

Rappel pour le nouvel EHPAD : 217 lits.

Focus sur l'EHPAD Fédé (constat) :

- Structure vétuste
- Construction du début du XXème siècle
- L'évolution des besoins du public sous l'inadaptation de la structure avec des demis étage, des escaliers, des pannes d'ascenseur, des chambres doubles majoritairement et des douches qui ne sont pas toujours dans les chambres.

Tout cela crée un déficit d'attractivité pour la structure.



Compte rendu de réunion

Etabli le : 03/10/2024  
Par : G. BOULAY

La Cadre Supérieure ne rappelle pas la capacité mais petit rappel sur les travaux :

- Fermeture de Beauce rdc et étage pour les travaux (fissures importantes) en été 2022 d'où diminution de la capacité des lits à 143 lits.
- Travaux de peinture
- Tension nationale sur les recrutements (déficit de candidature infirmière, aide-soignante) d'où ASH mis en poste sur des faisant fonction AS
- Absentéisme des agents (au niveau national)

Constat de l'occupation réelle fait fin août 2024 soit :

- 133 personnes accompagnées dont 4 hospitalisées pour 143 lits.
- La dépendance liée à l'âge est en augmentation constante.
- Une liste d'attente très infime pour l'EHPAD de Fédé
- Des besoins identifiés sur le territoire : beaucoup d'accueil de patients avec des troubles neurodégénératifs accompagnés de troubles du comportement à type de déambulation
- Ces demandes concernant ce public sont en accroissement constant, cela évoque une préoccupation éthique vis-à-vis des usagers par rapport à la sécurité de la personne et la liberté d'aller et venir
- Incidence sur la charge mentale des personnels et professionnels d'où impact sur leur qualité de vie au travail

Que peut-on proposer pour l'attractivité de l'EHPAD Fédé

La Directrice Adjointe avait fait un gros travail avec la réorganisation structurelle des chambres (début 2022).

- Un rééquilibrage des unités de vie : de 143 lits, nous passons à 161 lits.
- Plus de chambres seules (demande des résidents et des familles)
- Recrutement du personnel (début janvier)
- Transformation d'une aile en une unité protégée



Compte rendu de réunion

Etabli le : 03/10/2024  
Par : G. BOULAY

Qu'est-ce qu'une unité de vie protégée :

Elle sera implantée au niveau Val de Loir Rdc (le responsable des travaux montre le plan sur écran).

Cette unité répond aux critères sans travaux majeurs :

- Présence d'un patio fermé permettant un espace de déambulation
- Réaffectation de 2 chambres doubles → création d'une unité de 11 lits en chambres simples avec douche.

Respect du cadrage définissant les unités protégées.

Validation de l'ARS par rapport à cette unité protégée :

- Validation de nos tutelles

Ces unités échappent au calendrier des charges, elles n'ont pas besoin d'autorisations et de financement contrairement à un UHR (Unité d'Hébergement Renforcée).

Cette unité n'est pas une extension de la capacité de l'EHPAD mais c'est un remaniement interne.

Le public cible :

- Personnes désorientées mais sans trouble du comportement (ce n'est pas les mêmes personnes qu'à l'UHR).
- Structure vivante (les personnes entrent dans cette unité mais en fonction de leur pathologie et de l'évolution, elles peuvent ressortir).

La structure :

- Architecture similaire à l'UHR
- Chambres simples avec salle de bains
- Environnement et aménagement adaptés aux réponses des troubles cognitifs et sensoriels visant à réduire l'agitation, l'agressivité et à préserver le bien-être (peinture adaptée sur les murs par exemple).
- Personnel adapté jour et nuit (Aide-soignante ou aide médico-psychologique ou assistante de soins en gériatrie avec un temps infirmier, psychomotricien ou ergothérapeute).



Compte rendu de réunion

Etabli le : 03/10/2024  
Par : G. BOULAY

- Ateliers avec la contribution de l'équipe de rééducation.

Le responsable des travaux explique le plan de la prochaine structure.

- Sécurisation des portes
- Peinture
- Appareillage électrique

Les travaux vont durer pendant 3 mois environ.

Début le 3 octobre → déménagements → puis les travaux

Fin des travaux et ouverture de la structure début janvier 2025.

Le calendrier prévisionnel :

- Validation institutionnelle du projet semaine 37
- Organisation générale semaine 38
- Travaux et définition du périmètre de sécurité

Le responsable des travaux dit que le projet a été fait rapidement.

Les familles et les résidents concernés ont été avertis donc toute l'aile Val de Loir rdc. Ceux qui ne feront pas partie de l'unité protégée, reviendront dans leur chambre ainsi que ceux qui étaient en chambre seule seront remis dans des chambres seules (sauf 2 personnes, explication donnée) et les personnes qui étaient en chambres doubles reviendront dans des chambres doubles.

Elément de cadrage :

- Un projet va être écrit et émis dans le projet d'établissement
- Un encadrement médical assuré par le Docteur NSUMBU, chef de pôle gériatrique
- Une procédure de pré-admission sera dédiée pour les personnes arrivant du domicile
- Une recherche de la pertinence du séjour encadrée si possible par la recherche du consentement de la personne concernée en lien constant avec la famille.
- Un accompagnement personnalisé et renforcé
- Du personnel formé



Compte rendu de réunion

Etabli le : 03/10/2024  
Par : G. BOULAY

La Cadre Supérieure donne la parole au Docteur NSUMBU.  
Le Médecin explique les difficultés rencontrées sur le Sanitaire.  
Des personnes avec des troubles du comportement avec des tendances à fuguer.  
Des manques de places dans l'UHR (12 lits) donc une création d'un nouveau service dans l'EHPAD de Fédé car certaines personnes sont obligées d'aller dans d'autres établissements hors territoire.  
Ce projet a été très vite et il ne pensait pas que cela soit accepté par la Direction Générale.  
Cette création de service, c'est pour le bien des patients et cela fait une structure de plus.  
Actuellement dans les services, il y a des patients qui doivent être placés mais il n'y a pas de structure adaptée et cela bloque des lits sur l'hôpital.  
Le Médecin NSUMBU, chef de pôle dit qu'il va s'impliquer personnellement pour la gestion de ces 11 lits et c'est lui qui validera les entrées dans cette unité.  
Le Médecin dit que dans l'avenir il aimerait créer un UCC (Unité Cognitivo-Comportemental).

La Cadre Supérieure demande aux membres du CVS s'ils ont des questions.

Tout d'abord, un membre du CVS tient à remercier le responsable des techniques par rapport aux travaux déjà réalisés sur l'EHPAD Fédé.  
Il demande :

- Quels types de personnes seront dans cette unité ?
- Ces personnes seront-elles alitées ou à mobilité réduite ?

Il pense qu'il est nécessaire à Fédé d'avoir une unité sécurisée.

Le Médecin explique qu'en effet si la personne commence à devenir grabataire, elle n'aura plus sa place dans cette unité.



Compte rendu de réunion

Etabli le : 03/10/2024  
Par : G. BOULAY

Ces personnes seront autonomes à la marche, déambulantes +++ avec risque de fugue et si ces personnes ont des gros troubles cognitifs, ils iront à l'UHR.

Le SMR et le SSR ont déjà des portes sécurisées avec des badges mais il arrive que des patients sortent du service et nous sommes obligés d'appeler la gendarmerie.

Un membre demande si l'accès aux familles sera libre et si ce projet est une décision collégiale avec les Médecins, les familles, le personnel.

Le Médecin dit qu'il faut être clair avec les familles. Si les résidents posent problème, les familles seront informées de l'entrée dans cette unité et seront accompagnées.

Si la famille n'accepte pas, il faudra qu'il propose une solution.

La Cadre Supérieure ajoute que c'est une zone protégée.

Le responsable des travaux explique que juste les sorties seront sécurisées.

Un autre membre demande si les personnes accompagnées de cette unité auront des activités.

La Cadre Supérieure répond qu'ils pourront faire des activités avec les autres personnes accompagnées de l'établissement.

Un membre du CVS demande s'il y aura du personnel en plus et s'il sera formé.

La Cadre Supérieure dit qu'il y a un recrutement de personnel actuellement et début janvier, il y aura du personnel pour 166 personnes accompagnées.

De plus, le personnel dédié pour cette unité sera formé.



Compte rendu de réunion

Etabli le : 03/10/2024  
Par : G. BOULAY

Elle ajoute que début octobre, il y aura 4 AS la nuit au lieu de 3 actuellement.

Une nouvelle Infirmière arrive à l'EHPAD Fédé début octobre.

La Cadre Supérieure invite les membres du CVS a participé au déménagement.

Elle ajoute que les personnes accompagnées ont bien accepté le déménagement. Elles vont être dans une aile qui a été entièrement refaite.

La Directrice Adjointe lève la séance.

Mme CONSTANTIN Anne  
Directrice du CH Châteaudun

M. COPEZ Raymond  
Président du CVS